

# PRE CONSEIL DU GROUPE SCOLAIRE RENAN

Le 18 octobre 20

## Participants :

### Pour la mairie :

- **Anne Fommarty** - Adjoint au Maire délégué aux Affaires scolaires et aux Centres de loisirs
- **Marie-Agnès Marquis** - Responsable adjointe aux Affaires scolaires
- **Valérie Paul**

### Pour les associations de parents d'élèves :

- **APELGC élémentaire et maternelle de Renan** : Madame Tracqui, Madame Boutry et Monsieur Verschaeve
- **FCPE Renan Demain** : absents

## 1/ Fonctionnement des navettes pour les activités périscolaires :

Les navettes peuvent être pédestres ou par bus notamment pour les activités au stade Marcel Payen ou au Foyer des arts. Elles sont organisées uniquement sur certains créneaux. Pour le mercredi elles ne concernent que les activités prévues entre 9h45 et 11h30 et entre 14H et 16H (l'activité doit commencer et se finir durant cette période).

Le mardi et le jeudi la navette concerne uniquement le stade Marcel Payen et fonctionne que pour l'aller (les parents doivent récupérer leurs enfants au stade).

Les associations sportives et culturelles qui proposent des activités dans ces créneaux peuvent proposer la navette aux parents. La navette passe par toutes les écoles selon un ordre défini. En raison des contraintes sanitaires liées au COVID, les navettes peuvent être suspendues ou des navettes en bus peuvent se faire à pied.

Si une association propose les navettes, elle remet une fiche navette aux parents demandeurs qui la complètent et la retourne au centre de loisirs. Dès que le centre de loisir a reçu les fiches navette, il les retourne à la mairie qui ajoute la case navette dans l'espace individuel sur le Guichet Numérique. Cette case navette doit être cochée en plus du module ou de la ½ journée centre. Si la case Navette n'apparaît pas sur le Guichet Numérique il faut envoyer un email à [centredeloisirs@lagarennecolombes.fr](mailto:centredeloisirs@lagarennecolombes.fr)

## 2/ Modules de langue :

Les modules de langues sont assurés par le prestataire Acadomia qui choisit les professeurs et propose des modules ludiques d'apprentissages en fonction du niveau des enfants, sans devoirs.

Sur l'élémentaire Renan, l'un des professeurs pour l'Espagnol n'a pas été présent sur plusieurs cours. La mairie et Acadomia sont au courant et essayent de trouver une solution pour la reprise des modules. Ces cours annulés ne sont pas facturés par la mairie. Si par erreur ils ont été facturés en septembre vous pouvez envoyer un email à [affaires.scolaires@lagarennecolombes.fr](mailto:affaires.scolaires@lagarennecolombes.fr) pour demander le remboursement.

### 3/ Accueil des enfants pendant les vacances de la Toussaint :

Les enfants des écoles Renan seront accueillis à l'école René Guest pendant les vacances de la Toussaint du fait de la continuité des travaux à l'école Voltaire (aménagement d'un ascenseur). Ces travaux ont pris un peu de retard et se poursuivront peut-être sur les prochaines vacances scolaires.